



Vie de quartier de Goise Champommier Champclairot

Le 18 mars 2025 à 19H30

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon Mathé

Participants : 22 participants dont 1 à distance en présence de la co-présidente habitante **NATACHA DESMARES**, le co-président élu **François GUYON**, l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, l'adjoint en charge de l'espace public **Dominique SIX**, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne **Karl BRETEAU**, la conseillère municipale déléguée aux affaires familiales **Mélina TACHE**, la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Manon MATHE**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.
15 acteurs de quartier et habitants.

Ordre du jour :

- Présentation de la médiation sociale
- Niort CANOPEE
- Les actualités du quartier
- Programme voirie 2025 et zone 30
- Le lab' 2025 - 2027
- L'animation dans les quartiers
- Temps d'échanges

1. Présentation de la médiation sociale

Anne-Claire TRUQUIN responsable du service médiation et Muriel WIBAUX médiatrice sociale présentent le rôle de la médiation sociale.

La médiation sociale, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif principal de la médiation est de construire ou de reconstruire le lien social.

La médiation privilégie la parole et la rencontre, pour essayer de régler les conflits à l'amiable ou de les prévenir par une présence active de proximité.

En cas de conflit interpersonnel, les médiateurs sociaux sont des professionnels formés pour :

- Faciliter les échanges et renouer le dialogue,
- Apaiser les tensions,
- Créer ou recréer du lien social,
- Aider dans la recherche d'une solution satisfaisante pour chacun.

Les missions du service

- Résolution des conflits par le dialogue
- Veille préventive et présence sur les quartiers niortais
- Développement de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire
- Rupture de l'isolement : Réseau Fraternel
- Médiation Sociale en milieu postal

Anne-Claire Truquin indique que la médiation sociale est présente sur le quartier de Champclairot à travers le café mobile. La médiation sociale en partenariat avec le CSC s'installe un mardi tous les 15 jours de 16h à 18h en bas des immeubles.

Ce temps permet aux habitants du quartier de pouvoir échanger et rompre pour certains l'isolement.

L'information est donnée dans les halls d'accueil, et les médiateurs vont parfois faire du porte à porte pour inviter les habitants à descendre les rejoindre.

Murielle Wibaux présente les principes d'intervention de la médiation sociale.

Les principes d'intervention de la Médiation

- Le service est **gratuit**
- Le traitement du dossier se fait en toute **confidentialité**
- Les médiateurs sont des professionnels **neutres et impartiaux**
- Les personnes **s'engagent librement** dans la médiation et en sortent quand elles le veulent.

Les autres professionnels du conflit

- **Les conflits internes à la famille** : médiateur familial, travailleur social, psychologue, juriste...
- **Les conflits entre usagers et administration** : le délégué du défenseur des droits, le conciliateur de justice...
- **Les conflits entre clients et entreprise privée** : le conciliateur de justice, les associations d'aide aux victimes, les associations de consommateurs, l'aide juridique des assurances, les professionnels du droit...

La responsable du service médiation demande aux acteurs de quartier de citer des exemples d'intervention.

Les exemples de conflits donnés par les habitants sont les suivants :

- Conflits de voisinage
- Problème de taille d'arbres
- Nuisances sonores
- Divagation des animaux
- Préoccupation d'un habitant pour un autre qui ne sort plus de chez lui

Dans la majorité des cas, les médiateurs trouvent un consensus. Murielle Wibaux explique qu'ils ont la possibilité de mettre en place des tables rondes où chaque personne prend des engagements.

La médiation sociale intervient également en milieu scolaire.

La Médiation Sociale en Milieu Scolaire (MSMS)

Dans le cadre de sa mission de prévention, le service Médiation Sociale du CCAS développe des actions de médiation sociale en milieu scolaire.

✓ **L'intermédiation et le renforcement du lien famille-école**

Amélioration ou rétablissement de la communication entre la famille et l'école, accompagnement à la parentalité et mise en lien avec les autres intervenants auprès de la famille (travailleurs sociaux, animateurs socio-culturels, etc.)

✓ **La prévention et la résolution des conflits aux abords et au sein des écoles**

Résolution des conflits par le dialogue, présence adulte préventive et prévention des incivilités aux abords de l'école, organisation de rencontres médiatisées en présence, ou non, du personnel enseignant.

Un outil supplémentaire à disposition des familles et des membres de la communauté éducative pour prévenir et apaiser les éventuelles tensions et contribuer à l'amélioration du climat scolaire.

Présence en
sortie
d'école des
quartiers
prioritaires
+ hors QPV

Les élus remercient Anne-Claire Truquin et Murielle Wibaux pour leurs interventions.

Pour contacter la médiation : 05.49.25.21.66

2. Niort CANOPEE

François GUYON présente le programme de plantation 2024 – 2025 dans le quartier.

• Les propositions de plantations d'arbres sur les espaces verts et naturels se répartissent sur les 7 quartiers suivants:

- Quartier Sainte-Pezenne : **parking GS L Aragon** : 20 Unités, 390 m² de massif d'arbustes (390 arbustes), 950 M² de pelouse - Plantations réalisés en régie
- **GS J Prévart mat et élémentaire** : 5 Unités - Plantations réalisées en régie
- Quartier de Centre Ville : **Ave de la république** : 2 Unités - Plantations réalisées par entreprise
- Quartiers Goise-Champommier-Champclairot : **Cité Paul verlaine** : 5 Unités et 50 jeunes plants
- **GS F Buisson** : 2 Unites - Plantations réalisées en régie
- Quartier Clou-Bouchet : **Rue de Pierre** : 7 Unités - Plantations réalisées en régie
- Quartier de Souché : **Ave Paris Trémie** : 5 Unités - Plantations réalisées par entreprise
- **Rue de St Lambin** : 2250 jeunes plants et 250 baliveaux - Plantations réalisées en régie
- Quartier Nord : **CC3M chemin des Aumoneries** : 860 jeunes plants - Plantations réalisées en régie
- **GS les Brizeaux** : 5 Unités - Plantations réalisées en régie
- **Rue D'Antes - La Mirandelle** : 4 unités et 36 jeunes plants - Plantations réalisées en régie
- Quartier St Florent : **CSC St Florent** : 4 unités - Plantations réalisées par entreprise
- La quantité totale sera de **3505 unités.**

Zoom sur les plantations dans le quartier :

La cité Paul Verlaine :

La cité Paul Verlaine est traversée sur toute sa longueur par une rue centrale, sur laquelle se trouve deux aires de stationnement. Sur ces parkings, le service des espaces verts et naturels propose la plantation de 5 arbres et arbustes de petits développements en pied.



Groupe scolaire Ferdinand Buisson

Dans la cour maternelle du groupe scolaire Ferdinand Buisson, il est proposé de planter 2 arbres supplémentaires afin d'ombrer les jeux et d'apporter de la fraîcheur.



Question : un acteur de quartier constate que certains arbres ont soufferts ces dernières années de la sécheresse. Que fait la ville pour ces arbres ?

Réponse : *Dominique Six et Philippe Terrassin expliquent que la ville s'adapte aujourd'hui aux changements climatiques avec de nouvelles essences, adaptées au climat. Cela fait plus de 5 ans que la ville s'est engagée dans la plantation d'haies et d'arbustes. Le taux de mortalité des arbres est faible. Pour les arbres « anciens », ils sont surveillés par les services de la ville. Le service espace vert a une fiche par arbre. Si un arbre est retiré, il y a nécessairement un arbre de replanté dans la ville. Les élus invitent les habitants à faire des signalements si certains arbres présentent des signes de faiblesses.*

3. Les actualités du quartier

Jardin Champommier

François Guyon annonce qu'un budget a été voté pour la réalisation du jardin sur l'année 2025. Le service Développement Durable accompagne le projet.

Philippe Terrassin rappelle que l'objectif est de faire un aménagement très naturel qui respecte le site.

Natacha Desmares rappelle qu'elle est référente du site de compostage qui sera installé dans le jardin. Natacha sera formée au mois de juin et reste disponible pour répondre aux questions.



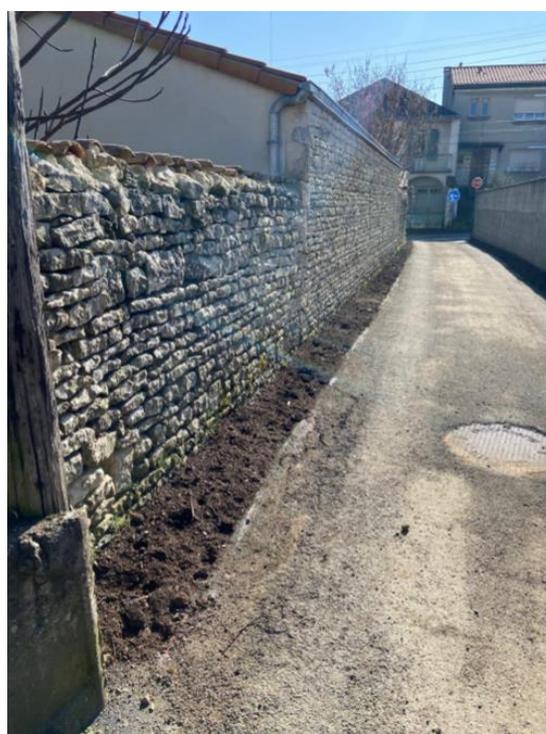
« Les idées qui fleurissent »

Dominique Six rappelle l'objet du projet. Suite à une sollicitation des riverains pour fleurir l'impasse, la ville a souhaité accompagner cette initiative citoyenne. En effet, l'impasse est fréquemment empruntée par les piétons, notamment les familles qui rejoignent l'école Jean Jaurès.

La ville a réalisé des travaux de saignées et a distribué des graines aux riverains. Les riverains s'engagent à respecter la charte des « jardins de trottoirs » (entretien, non utilisation de pesticides etc.).

Dominique remercie les riverains et espère que le projet servira d'exemple.

Mme Cerlet, riveraine à l'initiative du projet, annonce que les riverains ont commencé à planter les graines. Elle indique également qu'un cani poche sera installé à l'entrée de l'impasse ainsi qu'un panneau expliquant la démarche citoyenne.



Question : Mme Cerlet demande si la ville peut fournir un paillage pour protéger les plantations de la chaleur ?

Réponse : *Philippe Terrassin explique que les graines distribuées par la ville n'ont pas besoin de paillage. Au contraire, le paillage pourrait cacher la lumière et empêcher la jachère de fleurir.*

Question : Mme Cerlet demande également si la ville peut installer une poubelle à l'entrée ou la sortie de l'impasse car elle retrouve souvent des déchets dans les massifs ?

Réponse : *Dominique Six invite Mme Cerlet à se rapprocher du médiateur qualité urbaine, Mr Vincent Charbonnier.*

Une habitante propose d'installer des petites pancartes avec des messages à la craie pour sensibiliser les passants à ne plus jeter leurs déchets.

Plan canicule

Philippe Terrassin et François Guyon présentent le plan canicule.

L'ESSENTIEL À SAVOIR

LES 3 CONDITIONS DE LA CANICULE

- il fait très chaud le jour : 35°C
- la nuit les températures restent élevées : 20°C
- la vague de chaleur dure depuis 3 jours au moins

QUELQUES CONSEILS

- je me protège de la chaleur en fermant volets et stores.
- j'évite de sortir aux heures les plus chaudes de la journée.
- je m'hydrate régulièrement, même si je n'ai pas soif et je continue à manger normalement (fruits, crudités).
- j'humidifie mon visage et mon corps (douche, brumisateur, linge mouillé).
- j'informe mes proches

- je m'inscris sur le registre canicule de la mairie

En cas de déclenchement du plan d'alerte Météo orange ou rouge canicule,

- je peux contacter le 08 00 88 13 29 Service à l'emploi 24h/24
- en cas de malaise, j'appelle mon médecin traitant ou le SAMU (15).

LES SYMPTÔMES À SURVEILLER

L'exposition à de fortes chaleurs constitue un stress pour l'organisme. Si le corps ne peut maintenir sa température autour de 37°C, des signes comme des crampes musculaires, des insomnies, des étourdissements, des maux de tête violents ou des nausées peuvent apparaître.

S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE

POURQUOI ?

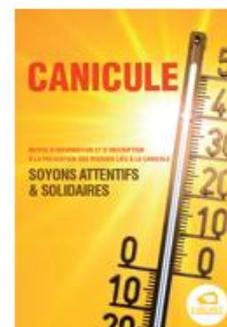
pour être contacté lors du déclenchement du plan canicule et recevoir des recommandations.

POUR QUI ?

- personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile.
- personnes âgées de plus de 60 ans, inaptes au travail, résidant à leur domicile.
- adultes en situation de handicap.

QUI FAIT LA DEMANDE ?

- la personne concernée.
 - son représentant légal.
 - un tiers : parent, voisin, médecin traitant, services sociaux,...
- La confirmation écrite de la personne concernée est obligatoire.



Quand s'inscrire ?

Inscription toute l'année de préférence de mars à début mai. Si vous vous êtes inscrit l'an dernier ou les années précédentes, inutile de renouveler votre demande.

Comment s'inscrire ?

→ En renvoyant le formulaire d'inscription que vous trouverez à l'hôtel administratif, au Centre communal d'action social (CCAS), dans les mairies et maisons de quartier, les cabinets médicaux... Si vous avez 80 ans et plus, vous le recevez par courrier postal.

Vous pouvez également demander qu'il vous soit transmis par La Poste en [contactant les services de la mairie](#)

→ La demande d'inscription peut être effectuée par un tiers (parent, voisin, service d'aide à domicile...), mais elle nécessitera la confirmation écrite de la personne concernée.

En cas d'alerte canicule (vigilance orange)

Une fois inscrit au registre canicule, vous bénéficiez automatiquement du dispositif de télé alerte dont la Ville s'est dotée. Ainsi, en cas de vigilance orange ou rouge, vous recevrez un **message vocal**. Si vous avez communiqué un numéro de téléphone portable, vous recevrez en plus un **SMS**.

Vous serez également appelé par la cellule de crise des services de la Ville qui vérifiera que vous allez bien et que vous savez comment vous protéger. Si la situation l'exige, une équipe de l'Association départementale de protection civile sera envoyée à votre domicile.

Nouvelle boîte à livres dans le quartier

Natacha Desmares annonce qu'une nouvelle boîte à livres vient d'être installée devant l'école Ferdinand Buisson.

Cette boîte à livres a été réalisée de manière participative avec les habitants du quartier à partir de matériaux recyclés en partenariat avec l'association Bazar etc. Carine Picotin, plasticienne, a mené le projet avec les habitants.

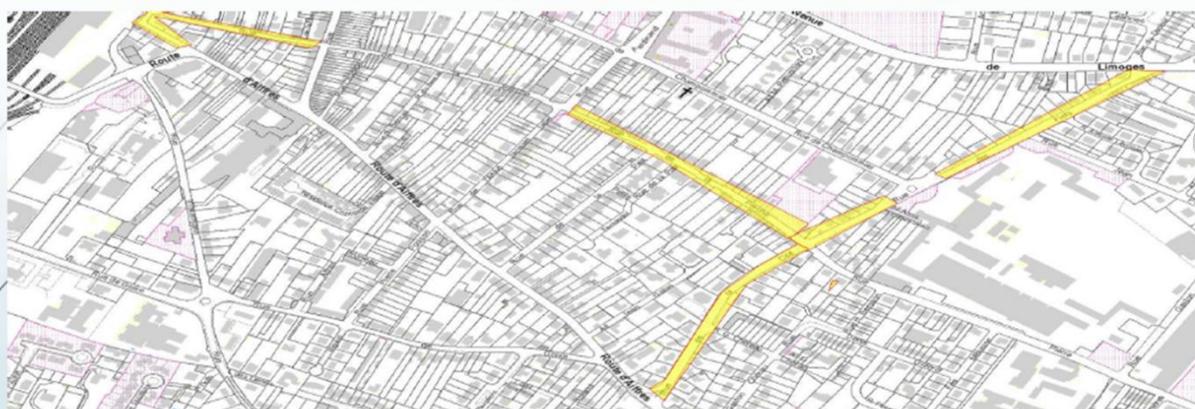
L'inauguration de la boîte à livres est prévue le **mardi 10 juin à 18h**.



4. Programme voirie 2025 et zone 30

Dominique Six présente le programme voirie 2025 sur le quartier.

Rue de la Perche, Fief, Cité

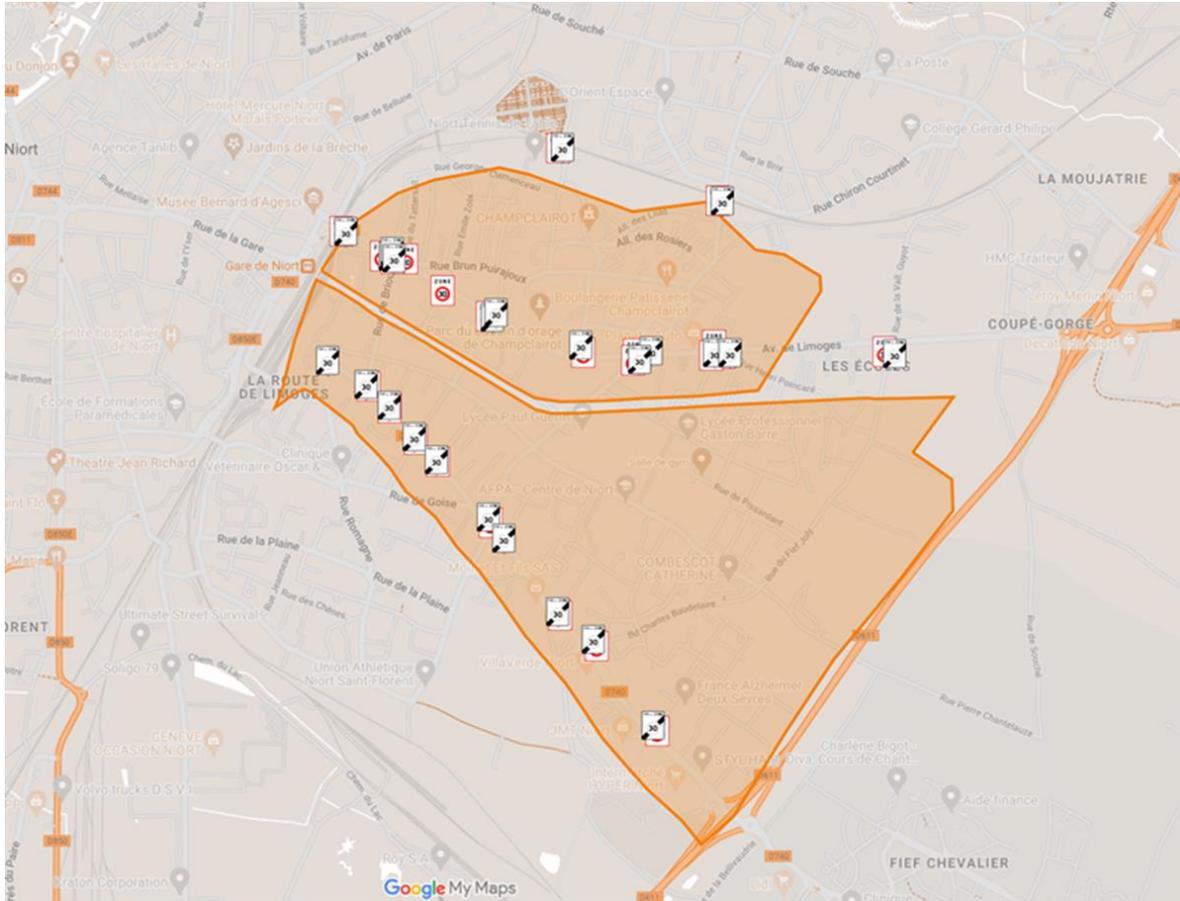


- Projet de réfection en enrobé à chaud
- Quartier Goise/Champommier
- Détail des travaux :
 - reprise de chaussée sur 1354 mètres
 - Reprise 200 ml de bordures

Les rues des Fiefs et rue de la Cité, qui permettent de relier l'avenue de Limoges à la route d'Aiffres seront reprises sur le deuxième semestre.

Une portion de la rue de la Perche sera également reprise.

Dominique Six présente le déploiement de la zone 30 sur le secteur Champommier et Champclairot.



L'objectif du déploiement de la zone 30 est d'avoir une vraie continuité et ainsi éviter le mitage. La zone 30 se déploie par quartier et non par rue.

Le passage en zone 30 permet de réduire la vitesse et de changer de référencement dans les applications routières. Cela permet de rallonger les temps de parcours ainsi les applications proposent de nouveaux itinéraires.

Philippe Terrassin rappelle que les voitures ne sont plus autorisées à se stationner sur les trottoirs Avenue de Limoges. L'objectif des concertations menées avec les riverains étaient de libérer les trottoirs pour faciliter la déambulation piétonne. Les voitures doivent se stationner sur la chaussée et ce n'est pas au piéton de marcher sur la chaussée, c'est trop dangereux.

Question : un acteur de quartier demande s'il est prévu que les rues de la plaine, Inkermann et Romagné passent en zone 30 ?

Réponse : Dominique Six indique qu'elles ne sont pas programmées dans le déploiement de cette année.

5. Le Lab' 2025 – 2027 Bien vivre ensemble dans l'espace public

Philippe Terrassin présente le nouveau lab 2025 – 2027 « Bien vivre ensemble dans l'espace public ».

Le Lab débute avec un cycle de trois soirées autour de la thématique.



Les soirées du Lab c'est une concertation avec les habitants dans un cadre et une méthode spécifique :

- Des rencontres en soirée : 18h30 à 21h00
- De la convivialité (restauration sur place)
- Des ateliers, des intervenants et des animations (quizz, théâtre forum, photolangage...)
- Des rencontres hors les murs (CAMJI, patinoire)
- une première étape de participation citoyenne visant à co-construire une programmation d'actions avec les habitants, les services et les partenaires

Philippe Terrassin fait un retour sur les deux premières soirées.

Première soirée: « La place des jeunes dans l'espace public »



40 personnes dont 28 jeunes (16 – 25 ans) ont échangé et imaginé des actions autour de 4 sous thématiques:

- Se déplacer dans l'espace public
- Se sentir en sécurité dans l'espace public
- Sortir et s'amuser dans l'espace public
- Se rencontrer dans l'espace public

Deuxième soirée: « Manger, bouger dans l'espace public »



32 participants ont imaginé des actions autour des 2 grandes thématiques, suite à l'animation de deux ateliers :

- Manger dans l'espace public, après une réflexion autour du jeu de l'assiette
- Bouger dans l'espace public après une réflexion autour du déplacement sans véhicules et du sport dans l'espace public

Philippe Terrassin présente le calendrier et les étapes à venir.

Calendrier et étapes à venir



La prochaine soirée du Lab aura lieu le 15 avril à la Villa Perochon. Si vous souhaitez participer à cette rencontre, vous pouvez vous inscrire à l'adresse vie-participative@mairie-niort.fr



6. L'animation dans les quartiers

Bilan de la fête de Noël

Natacha Desmares dresse le bilan de la fête de Noël.

Malgré la pluie, il y a eu une belle mobilisation des familles au départ de la déambulation des écoles Jean Jaurès et Ferdinand Buisson. Forte participation au spectacle et aux différentes animations.

Comme les autres années, la fête était conviviale et familiale.

Karl Breteau précise que c'est le Noël qui rassemble le plus grand nombre d'habitants. Il remercie les acteurs de quartier et les partenaires pour la mobilisation et l'organisation de l'événement.

François Guyon annonce la date de la fête de Noël de cette année : **vendredi 19 décembre.**



Fête de printemps

Natacha Desmares présente le programme de la fête de printemps :

- Troc aux plantes sur inscription
- Animation Jardin au Naturel : potager de balcon
- Balade et découverte de notre P'ti Brin de Terre, présentation du Jardin/Forêt, du site de compostage et de l'association YACABA
- Atelier création cosmétiques florales
- Atelier ruche pédagogique, proposé par Jean Jacques Achard
- Atelier bricolage et ateliers pour les enfants
- Buvette et petite restauration sur place

GRATUIT

**FÊTE DU
PRINTEMPS
SAMEDI 5 AVRIL
DE 14H À 18H
SQUARE G. CLOPEAU**

TROC AUX PLANTES & BALADE
sur inscription accueil@csc-champclairot.fr
ou 05 49 28 35 46

JARDIN AU NATUREL
sur inscription au 06 74 41 98 72

**VISITE JARDIN FORÊT PAR YACABA /
RUCHES PÉDAGOGIQUES / CRÉATIONS
COSMÉTIQUES FLORALES / ATELIERS
BRICOLAGE / ANIMATIONS ENFANTS...**

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

Exposition du printemps au Lambon

Jean-Jacques Achard présente l'exposition du printemps au Lambon en association avec le quartier de Souché.

Le stage sera animé par l'artiste Djam'B. Il ne reste qu'une seule place pour le stage adulte.

L'exposition présentera plusieurs artistes :

- Djam'B
- Stéphanie Bouchet, habitante du quartier et psychologue clinicienne
- Les résidents du Foyer de vie Les Genêts

Jean-Jacques propose d'organiser une visite du foyer de Vie aux habitants du quartier afin de faire découvrir les œuvres des résidents.

La Vie de quartier de Souché
et le centre socioculturel
de Champclairot Champommier vous présentent

DU **27 mars** AU
26 avril 2025

EXPO MET-ART-MORFOZ

Djam'B & Stéphanie Bouchet & Foyer de vie Les Genêts



Judi 27 mars	18h	VERNISSAGE
Dim. 6 avril	9h30 à 17h	STAGE ADULTES
Mer. 23 et jeudi 24 avril	14h à 17h30	STAGE ENFANTS

Verni'Stage jeudi 24 avril, 17h30

Prochains rendez-vous

Course de garçons de café

17 mai 2025

Voisines

23 mai 2025

Temps convivial et inauguration de la boîte à livres

10 juin 2025

Karl Breteau présente la course des serveuses et garçons de café. L'UMIH 79 et les acteurs de quartier Centre-Ville et de St Florent se sont réunis pour organiser la 3^{ième} édition de la course de garçons de café le samedi 17 mai.

Au programme

- **Course de garçons et serveuses de café (bas de Brèche)**
 - 15h30 : échauffement
 - 16h : départ de la course

- **Village d'animations animé et encadré par les acteurs de quartier de 14h30 à 18h Place du Donjon**
 - Une course de garçons de café enfants
 - Un jeu de piste / rallye dans la Ville
 - Un atelier création d'une fresque sur le thème de la course de garçons de café
 - Une structure gonflable
 - Des jeux bois

Karl Breteau annonce également la date des voisinades qui auront lieu le vendredi 23 mai. L'année dernière la ville a enregistré 110 points.

7. Temps d'échanges

Question : Une habitante indique qu'elle a signalé plusieurs nids de frelons asiatiques et que certains nids ne sont pas enlevés.

Réponse : *Philippe Terrassin explique que lorsque les feuilles sont tombées, les nids sont vides et les frelons ne reviennent pas dans leurs anciens nids, ils en construisent des nouveaux. L'élue rappelle l'importance de signaler ceux qui se reconstruisent au printemps.*

Question : Une habitante de la rue Brun Puyrajoux résidant à la sortie de l'impasse Brun Puyrajoux, précise qu'il n'y a pas de miroirs et donc un manque de visibilité dans le bas de la rue Saint-Georges. Elle précise que toutes les rues qui donnent sur la rue Brun Puyrajoux ont un miroir sauf l'impasse Brun Puyrajoux.

Réponse : *Philippe TERRASSIN explique que les services sont de plus en plus réticents à mettre des miroirs pour des problèmes de fausse sécurité. La ville s'est rendue compte qu'à certains endroits cela a créé des accidents car les automobilistes étaient moins vigilants. De plus, si le miroir est mal réglé et qu'il y a un accident la ville est responsable. Dominique Six va étudier la demande.*

Manon MATHE

*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort
05.49.78.74.42*